



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : le 21 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 25

**SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2023**

N° DEL-2023-5-06

**Nature de l'acte :**  
**Finances – Participation à  
des sociétés privées**

**OBJET :**  
**Modification des statuts  
de la SPL D'EFFICACITE  
ENERGETIQUE (SPL  
OSER); autorisation au  
représentant à  
l'assemblée générale  
extraordinaire**

Pour ampliation  
Pour le Maire  
et par délégation

**Présents :** Mme BÉNIER, Maire

M. LABRANCHE, Mme JONES, Mme GIOVANNONE-EDWARDS, M. REGARD-TOURNIER, Mme LEON, M. LAVOUE, Adjoint ;

M. DESSAGNE, M. GUIOTON, M. ROMAND-MONNIER, Mme BECHTIGER, Mme PIETRZYK, Mme DUBURCQ, Mme LAROUX, M. MILLET, M. BURLET, Mme DUMOLLARD, M. DE MARTEL, M. WATELET, Conseillers Municipaux.

**Excusés :**

M. CARRY, Adjoint, a donné pouvoir à Mme DUBURCQ.

Mme LESQUERRRE, Conseillère Municipale, a donné pouvoir à M. LABRANCHE.

Mme DOUAI, Conseillère Municipale, a donné pouvoir à Mme GIOVANNONE-EDWARDS.

M. THOMAS, Conseiller Municipal, a donné pouvoir à M. MILLET.

M. JOURDA, Conseiller Municipal, a donné pouvoir à Mme JONES.

Mme BONIFACIO, Conseillère Municipale, a donné pouvoir à Mme DUMOLLARD.

**Absents :**

M. DE VARREUX, Conseiller Municipal.

Mme BEN YOUSSEF-TAKATART, Conseillère Municipale.

Mme VELASQUEZ, Conseillère Municipale.

M. ORSET, Conseiller Municipal.

**Secrétaire de séance :**

Mme BECHTIGER.

\*\*\*\*\*

EXPOSE

Vu, le code général des collectivités territoriales et plus spécialement son article L. 1524-1 ;

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que la commune est membre de la SPL d'efficacité énergétique – SPL OSER – depuis 2020.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le siège de la Région Auvergne-Rhône-Alpes a changé d'adresse qui est désormais : 101 Cours Charlemagne - CS 20033 - 69269 LYON CEDEX 02.

Il est proposé de remplacer les mots « 1 esplanade François Mitterrand, CS20033, 69269 Lyon cedex 02 » par « 101 Cours Charlemagne - CS 20033 - 69269 LYON CEDEX 02 » dans les articles suivants de nos statuts :

- Article 4 – Siège social

La Société Publique Locale d'Efficacité Énergétique est appelée plus communément SPL OSER. Afin de lever toute ambiguïté, il convient de modifier la dénomination sociale par « Société Publique Locale d'Efficacité Énergétique – SPL OSER ».

Il est proposé de remplacer les mots « Société Publique Locale d'Efficacité Énergétique » par « Société Publique Locale d'Efficacité Énergétique – SPL OSER » dans les articles suivants de nos statuts :

- Article 3 – Dénomination

Les statuts mis à jour sont présentés en Annexe 1.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES AVOIR ENTENDU SA PRESIDENTE,

APPROUVE la modification des articles 3 DENOMINATION et 4 SIEGE SOCIAL des statuts de la SPL D'EFFICACITE ENERGETIQUE (SPL OSER) afin de remplacer respectivement les mots :

- « 1 esplanade François Mitterrand, CS20033, 69269 Lyon cedex 02 » par « 101 Cours Charlemagne - CS 20033 - 69269 LYON CEDEX 02 » ;
- et de remplacer « Société Publique Locale d'Efficacité Énergétique » par « Société Publique Locale d'Efficacité Énergétique – SPL OSER »

APPROUVE les statuts modifiés tels que présentés en Annexe 1,

AUTORISE son représentant aux assemblées générales de la SPL D'EFFICACITE ENERGETIQUE (SPL OSER) à voter en faveur de ces modifications statutaires.

FAIT A THOIRY,  
LE 27 NOVEMBRE 2023

LE MAIRE,  
Muriel BÉNIER

Certifiée exécutoire le 29/11/2023  
Après dépôt en préfecture de Bourg-En-Bresse  
Et publication ou notification le 29/11/2023

